

**PRESENTATION GENERALE DES COUTS BUDGETAIRES
DES PERSONNELS DE LA COLLECTIVITE PARISIENNE
POUR L'ANNEE 2012**

- * -

Le coût moyen des personnels de la commune et du département de Paris est calculé chaque année dans le cadre de la prévision budgétaire pour l'année n+1.

Il est calculé en établissant une moyenne par corps et par grade des primes perçues sur l'ensemble de l'année 2010 et des indices constatés au 31 décembre 2010.

Il intègre l'ensemble des émoluments qui composent la paie des agents (c'est-à-dire traitement budgétaire, NBI le cas échéant, primes, supplément familial, indemnité de résidence, remboursement transport, cotisations patronales).

Le calcul des rémunérations pour 2012 intègre les facteurs d'évolution des coûts budgétaires des personnels parisiens (valeur du point fonction publique, remboursement transport et principales mesures catégorielles ayant fait l'objet de délibérations du Conseil de Paris).

Le taux de charges patronales est estimé pour les personnels titulaires à 49,05 % du traitement budgétaire et à 37,12% du traitement brut pour les personnels non titulaires pour 2012.

Précisions méthodologiques importantes, suite au rajeunissement et à la fusion de certains corps, le coût annuel de ces corps connaît soit une augmentation soit un léger infléchissement. De même, la composition du corps (grades et effectifs) a un impact sur la progression pondérée de la masse salariale constatée. Ainsi, sur un corps composé d'un effectif réduit, les évolutions individuelles de rémunération et les mouvements d'entrée et de sortie à l'intérieur du corps vont entraîner des évolutions faciales importantes, évolutions qui seront lissées sur un corps important (au delà de 5000 agents, jusqu'à 4 grades).

Les principales délibérations votées par le Conseil de Paris en 2010 comportant des mesures de revalorisations spécifiques à certains grades

Délibérations générales :

- 2010 DRH 7 et 2G Modification de l'allocation prévoyance santé annuelle ;
- 2010 DRH 56 et 15G Réglementation applicable en matière de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement des déplacements des agents entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

Personnels administratifs :

- 2010 DRH 14 Avis sur deux projets de décrets, portant dispositions statutaires particulières aux emplois de directeur général et de directeur général adjoint des services des mairies d'arrondissements de Paris, et fixant leurs échelonnements indiciaires ;
- 2010 DRH 15-2° Fixation de l'échelonnement indiciaire de l'emploi d'expert de haut niveau de la Ville de Paris ;
- 2010 DRH 36 Modification de la délibération DRH.55 des 10 et 11 juillet 2006 fixant le régime indemnitaire applicable à l'emploi de directeur de projet de la Ville de Paris.

Personnels techniques :

- 2010 DRH 02 Modification de la délibération D870 du 25 juin 1984 modifiée relative à la rémunération accessoire des personnels techniques de la Commune de Paris ;
- 2010 DRH 30 Modification du statut particulier et de l'échelonnement indiciaire applicables au corps des ingénieurs des services techniques.

Personnels ouvriers :

- 2010 DRH 1 Modification de délibérations relatives aux statuts d'emploi des agents d'encadrement, du nettoyage, du fossage et de l'assainissement ;
- 2010 DRH 55 Modification de la délibération M.361 du 24 avril 1978 (attribution d'une indemnité spéciale aux adjoints techniques affectés à l'école d'horticulture de la Ville de Paris et faisant fonction de moniteur auprès des élèves).

Personnels spécialisés et de service :

- 2010 DRH 03 Modification de la délibération applicable D134-1 du 26.02.1996 fixant le statut particulier applicable au corps des techniciens des services culturels ;
- 2010 DRH 37-2° Fixation de l'échelonnement indiciaire des emplois de médecin d'encadrement territorial et de responsable de projet dans le domaine de la santé ;
- 2010 DRH 44 Création d'emplois permanents par transformation d'emplois de médecins contractuels existants dans le domaine de la santé au travail.

SOMMAIRE

COÛTS BUDGÉTAIRES DES DIFFÉRENTS CORPS DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE POUR L'ANNÉE 2012

- **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COÛTS BUDGÉTAIRES : page 1**



- **PERSONNELS ADMINISTRATIFS : pages 3 à 4**

Directeurs page 3
Administrateurs
Chefs de service administratif
Attachés d'administrations parisiennes
Inspecteurs
Secrétaires administratifs
Adjointes administratifs d'administrations parisiennes

Personnels Administratifs non titulaires page 4



- **PERSONNELS TECHNIQUES : pages 5 à 6**

Secteur de l'architecture..... page 5
Ingénieurs
Techniciens

Secteur des Bibliothèques..... page 6
Secteur du Patrimoine
Secteur des Musées
Personnels Techniques non titulaires



▣ **PERSONNELS OUVRIERS : pages 7 à 8**

Ouvriers	page 7
Corps des Conducteurs d'automobile	
Secteur de la salubrité	
Filière d'Action Sportive.....	page 8
Personnels Ouvriers non titulaires	



▣ **PERSONNELS SPÉCIALISÉS ET DE SERVICE : pages 9 à 12**

Secteur de la Culture.....	page 9
Secteur de l'Enseignement	
Personnels de service des Etablissements d'Enseignement	
Personnels de logistique	
Secteur Médico- social.....	page 10
Secteur Médico-technique (laboratoires)	page 11
Secteur des Etablissements de la Petite Enfance	
Personnels de Sécurité et de Surveillance	
Personnels Spécialisés et de Service non titulaires	page 12

VALEUR DU POINT FONCTION PUBLIQUE	VP	55,9702
	VP 2010	55,5635
INDEMNITE DE RESIDENCE	IRES	3%
SUPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	SFT	2,90%
REMBOURSEMENT TITRE DE TRANSPORT	TRANS	350
COTISATIONS PATRONALES :		
TITULAIRES	CPT	49,05%
NON TITULAIRES	CPNT	37,12%
VACATAIRES	CPV	36,56%

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

cat.	CORPS / GRADES	COUTS 2012
A	<u>Directeurs</u>	182 900
A	<u>Sous-directeurs</u>	152 820
A	<u>Directeurs de Projets</u>	147 390
A	<u>Administrateur</u>	
	Coût pondéré	111 720
A	<u>Chef de service administratif</u>	
	- chef de service administratif HEA	110 910
	- chef de service administratif	95 360
	Coût pondéré	97 850
A	<u>Attaché d'administrations parisiennes</u>	
	Coût pondéré	66 980
A	<u>Inspecteur général</u>	183 180
A	<u>Inspecteur</u>	142 720
B	<u>Secrétaire administratif d'administrations parisiennes</u>	
	Coût pondéré	46 270
B	<u>Secrétaire des services extérieurs</u>	
	Coût pondéré	43 510
C	<u>Adjoint administratif d'administrations parisiennes</u>	
	Principal (1ère et 2ème classe) coût pondéré	38 640
	1ère et 2ème classe coût pondéré	31 690
	Coût général pondéré	34 960

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

PERSONNELS NON TITULAIRES

NT	Adjoint administratif d'administrations parisiennes (mois)	2 420
NT	Agent informatique cadre supérieur	66 100
NT	Agent informatique cadre moyen	49 860
NT	Animateur des conseils d'arrondissement de la jeunesse	35 310
NT	Chargé de mission cadre supérieur	73 160
NT	Chargé de mission cadre moyen	40 830
NT	Chargé de mission agent d'exécution	30 830
NT	Collaborateur de cabinet	75 910
NT	Collaborateur d'élus	55 310

PERSONNELS TECHNIQUES

cat.	CORPS / GRADES	COUTS 2012	
ARCHITECTURE			
A	<u>Architecte voyer</u>	Coût pondéré	107 660
INGENIEURS			
A	<u>Ingénieur économiste de la construction</u>	Coût pondéré	65 700
A	<u>Ingénieur hydrologue et hygiéniste</u>		
	- directeur de laboratoire classe exceptionnelle		121 750
	- directeur de laboratoire		100 910
	- ingénieur divisionnaire et ingénieur (coût pondéré)		72 710
A	<u>Ingénieur des services techniques</u>	Coût pondéré	106 090
A	<u>Ingénieur chef d'arrondissement et ingénieur des travaux</u>	Coût pondéré	66 020
A	<u>Elève ingénieur</u>		30 470

PERSONNELS TECHNIQUES

cat.	CORPS / GRADES	COUTS 2012
TECHNICIENS		
B	<u>Technicien supérieur chef de subdivision</u>	58 590
B	<u>Technicien supérieur</u>	45 060
	Coût pondéré	
B	<u>Technicien supérieur stagiaire</u>	30 380
C	<u>Dessinateur</u>	32 570
	Coût pondéré	
BIBLIOTHEQUES		
A	<u>Conservateur général des bibliothèques</u>	106 180
A	<u>Conservateur des bibliothèques</u>	69 850
	Coût pondéré	
A	<u>Elève conservateur des bibliothèques</u>	32 350
A	<u>Bibliothécaire</u>	49 540
A	<u>Elève bibliothécaire</u>	32 960
B	<u>Bibliothécaire adjoint spécialisé</u>	39 350
	Coût pondéré	
B	<u>Assistant des Bibliothèques</u>	37 420
	Coût pondéré	
C	<u>Adjoint administratif des bibliothèques</u>	34 300
	Coût pondéré	

PERSONNELS TECHNIQUES

cat.	CORPS / GRADES	COUTS 2012
PATRIMOINE - MUSEES		
A	<u>Conservateur général du patrimoine</u>	108 360
A	<u>Conservateur du patrimoine</u>	
	Coût pondéré	70 380
A	<u>Chargé d'études documentaires</u>	
	Coût pondéré	52 370
B	<u>Secrétaire de documentation</u>	
	Coût pondéré	37 200
PERSONNELS NON TITULAIRES		
NT	<u>Agent technique contractuel</u>	
	- catégorie I	73 240
	- catégorie II	63 840
	- catégorie III	52 290
	- catégorie IV A IV B	
	Coût pondéré	40 320
	- catégorie IV C	33 160
	- catégorie V	30 480

PERSONNELS OUVRIERS

cat.	CORPS / GRADES	COUTS 2012
OUVRIERS		
A	<u>Chef d'exploitation</u>	64 980
B	<u>Personnel de maîtrise</u>	
	Coût pondéré	52 820
C	<u>Adjoint technique de la commune</u>	
	Coût pondéré	34 600
C	<u>Adjoint technique des collègues</u>	
	Coût pondéré	30 990
	<u>Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement</u>	
	Coût pondéré	36 210
C	<u>Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement (désinfection)</u>	
	Coût pondéré	36 700
CONDUCTEUR D'AUTOMOBILE		
C	<u>Assistant d'exploitation</u>	47 570
C	<u>Conducteur d'automobile et de transport en commun</u>	
	Coût pondéré	39 850
SALUBRITE		
B	<u>Agent d'encadrement du nettoyage</u>	47 690
C	<u>Chef d'équipe du nettoyage</u>	41 290
C	<u>Eboueur</u>	
	Coût pondéré	33 910
C	<u>Chef égoutier</u>	40 860
B	<u>Agent d'encadrement de l'assainissement</u>	47 000
C	<u>Egoutier</u>	
	- principal	38 880
	- classe normale	31 430
	Coût pondéré	34 040

PERSONNELS OUVRIERS

cat.	CORPS / GRADES	COUTS 2012
B	<u>Agent d'encadrement du fossoyage</u>	
C	<u>Chef fossoyeur</u>	44 990
C	<u>Fossoyeur</u>	
	Coût pondéré	33 180

FILIERE D'ACTION SPORTIVE

A	<u>Conseller des activités physiques et sportives</u>	
	Coût pondéré	49 690
B	<u>Educateur des activités physiques et sportives</u>	
	Coût pondéré	39 460
C	<u>Adjoint d'animation et d'action sportive</u>	
	Coût pondéré	31 120

PERSONNELS NON TITULAIRES

NT	Adjoint d'animation et d'action sportive contractuel	26 890
NT	Adjoint d'animation et d'action sportive contractuel à temps r	18 820
NT	Adjoint technique de la commune	27 200
NT	Adjoint technique de la commune (6 mois / an)	13 475
NT	Adjoint technique de la commune saisonnier	26 950

PERSONNELS SPECIALISES ET DE SERVICE

cat.

CORPS / GRADES		COUT 2012
CULTURE		
A <u>Directeur des conservatoires</u>		
- 1 ^{ère} catégorie		79 420
- 2 ^{ème} catégorie		63 930
A <u>Professeur des conservatoires</u>	Coût pondéré	51 270
B <u>Assistant spécialisé d'enseignement musical</u>		38 320
B <u>Assistant d'enseignement musical</u>		37 290
B <u>Technicien des services culturels</u>	Coût pondéré	39 750
C <u>Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage</u>	Coût pondéré	32 180
ENSEIGNEMENT		
A <u>Professeur certifié de l'école du Breuil</u>	Coût pondéré	57 380
A <u>Professeur de la Ville de Paris</u>	Coût pondéré	50 480
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT		
C <u>Agent technique des écoles</u>	Coût pondéré	29 550
C <u>Agent spécialisé des écoles maternelles</u>	Coût pondéré	30 730
LOGISTIQUE		
C <u>Agent de logistique générale d'administrations parisiennes</u>	Coût pondéré	33 110

PERSONNELS SPECIALISES ET DE SERVICE

cat.

CORPS / GRADES		COUT 2012
SECTEUR MEDICO-SOCIAL		
A	<u>Cadre supérieur de santé (infirmier et manipulateur d'électroradio</u>	65 040
A	<u>Cadre de santé (infirmier et manipulateur d'électroradiologie)</u>	53 330
A	<u>Conseiller socio-éducatif</u>	58 730
	<u>Médecin d'encadrement territorial</u>	
	- Groupe I	94 030
	- Groupe II	90 610
	- Groupe III	83 440
	<u>Responsable de projet santé</u>	
	- Groupe III	90 910
A	<u>Médecin Chef adjoint du Service Médical</u>	120 530
A	<u>Médecin du Service Médical</u>	108 150
A	<u>Médecin</u>	
	Coût pondéré	75 810
A	<u>Psychologue</u>	
	Coût pondéré	50 240
A	<u>Sage-femme</u>	
	- cadre supérieur	70 190
	- cadre	63 840
	- classe supérieure	56 770
	- classe normale	50 650
B	<u>Assistant socio-éducatif</u>	
	Coût pondéré	42 040
B	<u>Elève assistant socio-éducatif</u>	29 590
B	<u>Infirmier</u>	
	Coût pondéré	45 220
B	<u>Elève Infirmier</u>	29 930

PERSONNELS SPECIALISES ET DE SERVICE

cat.

CORPS / GRADES		COUT 2012
B	<u>Manipulateur d'électroradiologie médicale</u>	Coût pondéré 49 020
B	<u>Mécanicien en prothèse dentaire</u>	42 130
B	<u>Moniteur-éducateur</u>	44 770
B	<u>Personnel de rééducation</u>	Coût pondéré 41 700
B	<u>Secrétaire médical et social</u>	Coût pondéré 41 500
SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE (LABORATOIRES)		
A	<u>Technicien de laboratoire cadre supérieur de santé</u>	70 250
A	<u>Technicien de laboratoire cadre de santé</u>	64 940
B	<u>Technicien de laboratoire</u>	Coût pondéré 49 270
PETITE ENFANCE		
A	<u>Puéricultrice cadre supérieur de santé</u>	62 210
A	<u>Puéricultrice cadre de santé</u>	56 220
A	<u>Puéricultrice (classe normale et supérieure)</u>	Coût pondéré 46 430
B	<u>Elève puéricultrice</u>	36 830
B	<u>Educateur de jeunes enfants</u>	Coût pondéré 38 910
B	<u>Elève éducateur de jeunes enfants</u>	30 350
C	<u>Auxiliaire de puériculture et de soins</u>	Coût pondéré 32 260
C	<u>Elève auxiliaire de puériculture et de soins</u>	27 380
C	<u>Agent technique de la petite enfance</u>	Coût pondéré 29 120

PERSONNELS SPECIALISES ET DE SERVICE

cat.

CORPS / GRADES

COUT 2012

SECURITE ET SURVEILLANCE

B	<u>Contrôleur de sécurité</u>		
	- classe supérieure		50 880
	- classe normale		46 120
		Coût pondéré	47 360
C	<u>Inspecteur du service de sécurité</u>		
		Coût pondéré	38 970
B	<u>Technicien de la surveillance spécialisée</u>		
	- classe supérieure		50 920
	- classe normale		42 350
		Coût pondéré	44 150
C	<u>Agent d'accueil et de surveillance</u>		
		Coût pondéré	33 960

PERSONNELS NON TITULAIRES

NT	Accompagnateur musical à temps non complet des conservatoires de l	30 050
NT	Agent d'accueil et de surveillance (6 mois / an) 2ème classe	14 210
NT	Agent de ménage contractuel	27 460
NT	Agent de ménage spécialisé	29 500
NT	Agent de service des écoles contractuel	27 350
NT	Agent technique de la petite enfance contractuel	27 370
NT	Agent technique des écoles contractuel 2ème classe	27 460
NT	Animateur contractuel temps incomplet	28 800
NT	Assistant contractuel spécialisé enseignement artistique	43 940
NT	Conseiller conjugal à temps incomplet	28 290
NT	Coordinateur des conseils de quartier	36 290
NT	Coordinateur des cours municipaux d'adultes	63 400
NT	Formateur contractuel	51 810
NT	Intervenant culturel contractuel	39 220
NT	Maître auxiliaire 1C dessin industriel	42 600
NT	Professeur contractuel à temps non complet des conservatoires de Pa	36 580
NT	Professeur contractuel des ateliers des beaux-arts	46 290
NT	Professeur contractuel à temps non complet des cours municipaux d'a	45 040
NT	Surveillant élèves du Breuil	25 970